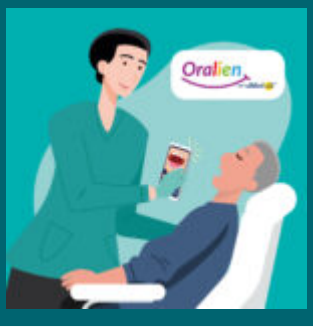

FICHE DESCRIPTIVE
ORALIEN : Programme qui associe Formation et Télésurveillance de la Santé Orale des personnes en situation de handicap

Mise à jour du document le 11/03/2026

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- **Objectifs de la formation de niveau 1 (7 heures)**
  - Développer les connaissances du personnel soignant et encadrant en EHPAD autour de l'hygiène et de la santé orale des personnes vivant avec un handicap
  - Etablir des protocoles d'hygiène pour chaque résident et surveiller leur efficacité sur le moyen terme grâce à la télésurveillance via smartphone

- **Objectifs de la télésurveillance**
  - Accompagner les équipes tout au long du parcours
  - Améliorer le suivi de la santé bucco-dentaire en établissement
  - Identifier les besoins de soins prioritaires pour une optimisation des parcours de soins
  - Proposer un monitoring régulier complété par des recommandations pragmatiques de prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes vivant avec un handicap

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Jeux de rôle
- Mises en pratique de la télésurveillance auprès de personnes en situation de handicap
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Par mail à martineleray@ufsbd.fr –

Téléphone – Martine Leray : 01 44 90 72 93

Sur le site internet : www.ufsbd.fr

FORMATEURS

Un chirurgien-dentiste de l'UFSBD formé au Programme Oralien

PUBLIC

Etre personnel soignant et encadrant en structure médico-sociale (Infirmier, Aide-soignant, Médecin, Psychomotricien)

PRÉ-REQUIS

Etre personnel soignant et encadrant en structure médico-sociale

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

12

DURÉE

24 mois

PROGRAMME

1) Formation du personnel soignant en Etablissement

1 ou 2 journées de 7H « Hygiène et santé orale des personnes en situation de handicap » (selon la taille de l'établissement) :

- pour préparer l'intégration des missions d'hygiène et de santé orale au sein de l'établissement,
- développer les connaissances du personnel soignant et encadrant en matière de santé orale,
- former à l'utilisation de la plateforme Oralien et du smartphone pour la prise des scans**.**

2) Un accompagnement en présentiel

Un accompagnement maximum de deux demi-journées en présentiel est prévu, post-formation pour aider à la prise en main pratique du volet télésurveillance de l'application Oralien avec un soutien au(x) salarié(s) qui seront en charge de cette mission.

3) Analyse des scans réalisés avec smartphone et suivi d'indicateurs via la télésurveillance

- Mise à disposition d'un **IPHONE avec l'application ORALIEN à disposition**
- **Réalisation par l'établissement de 2 prises de vue par an et par résident avec l'application Oralien. Réalisation possible de scans d'urgence par an (estimés à 10% du nombre de résidents)**
- Après chaque screening, un **bilan individualisé** avec recommandations personnalisées est consultable depuis la plateforme Oralien par un professionnel de santé de l'établissement
- **Résultats partageables** avec d'autres professionnels de santé extérieurs à la résidence après accord du résident ou de son représentant

4) Rendez-vous de suivi d'évaluation à 6 et 12 mois avec l'établissement

- **A 6 mois de la formation de 7h à l'hygiène et la santé orale des personnes en situation de handicap » : 1 rendez-vous de 3 heures pour un bilan en présentiel** entre un chirurgien-dentiste de l'UFSBD et le référent du programme de l'établissement pour optimiser l'utilisation du dispositif pour échanger sur les éléments du tableau de bord des résidents et sur les éventuelles adaptations de protocoles d'hygiène
- **A 12-18 et 24 mois de la formation de 7h à l'hygiène et la santé orale des personnes en situation de handicap » 1 rendez-vous de 3 heures pour un bilan en présentiel** entre un chirurgien-dentiste de l'UFSBD et le référent du programme de l'établissement pour échanger sur les éléments du tableau de bord des résidents et notamment les tendances avec les scans précédents et sur les éventuelles adaptations de protocoles d'hygiène.

TARIF

sur devis

CALENDRIER

A la demande de l'établissement

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le Référent Handicap de l'UFSBD par téléphone au 01 44 90 72 83 ou via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Questionnaires d'évaluation des connaissances stagiaires avant/après la formation
- Questionnaire de satisfaction des stagiaires

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de programmes Oralien en 2024: N/A
- Satisfaction des apprenants concernant le programme Oralien en 2024 : N/A

DURÉE DU PROGRAMME

2 ans

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

- Pour l'UFSBD, le délai minimum nécessaire entre la signature du devis par l'établissement et la date de formation est de 21 jours.
- Pour l'établissement, la durée de validité d'un devis signé est de 1 an.

CALENDRIER

A la demande de l'établissement

SPÉCIALITÉ

Le suivi d'indicateurs de la santé orale par la télésurveillance